



Assemblée générale

Distr.
GENERALE

A/42/553
18 septembre 1987
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Quarante-deuxième session
Point 87 de l'ordre du jour provisoire*

PROGRAMMES SPECIAUX D'ASSISTANCE ECONOMIQUE

Aide à la reconstruction et au développement du Liban

Rapport du Secrétaire général

TABLE DES MATIERES

	<u>Paragraphes</u>	<u>Pages</u>
I. INTRODUCTION	1	1
II. INCIDENCE DE LA SITUATION GENERALE SUR LES EFFORTS D'ASSISTANCE	2 - 15	1
III. ROLE ET ACTIVITES DU SYSTEME DES NATIONS UNIES	16 - 44	4
A. Activités de secours d'urgence	16 - 24	4
B. Activités de coopération technique	25 - 44	5
IV. CONCLUSION	45 - 46	10

* A/42/150.

I. INTRODUCTION

1. Le présent rapport est soumis à l'Assemblée générale en application de la résolution 41/196 du 8 décembre 1986. Il offre une brève description de divers programmes d'assistance menés au Liban jusqu'à la mi-juillet 1987.

II. INCIDENCE DE LA SITUATION GENERALE SUR LES EFFORTS D'ASSISTANCE

2. Durant la période considérée, en raison des problèmes de sécurité que connaît le Liban, l'Organisation des Nations Unies a eu les plus grandes difficultés à mener à bien son programme de reconstruction et de développement. En pareilles circonstances, et vu le manque de ressources financières, il a également fallu réduire au minimum le personnel international.

3. Faute de stabilité, la situation économique générale a continué de se dégrader et la dépréciation de la livre libanaise, déjà importante, s'est accélérée en raison du sentiment croissant d'incertitude. Entre juillet 1984 et juillet 1987, le taux de change du dollar des Etats-Unis est passé de 6,5 à 195 livres libanaises. Le Liban devant importer près de 75 % des produits de consommation et la quasi-totalité des biens d'équipement et des matières premières dont il a besoin, la dépréciation de sa monnaie a été le principal facteur d'une inflation galopante.

4. Selon les chiffres communiqués par la Confédération générale des travailleurs du Liban, le coût de la vie a pratiquement quadruplé depuis mai 1986 et a presque doublé depuis janvier 1987. En raison de la hausse des prix, même les produits de consommation les plus courants seront bientôt inaccessibles à une grande partie de la population, dans les villes en particulier. L'insécurité, l'inflation et la dégradation de la situation économique se sont traduites par une aggravation notable du chômage. Sur une population en âge de travailler estimée à 1 million de personnes, 250 000 environ sont au chômage et autant travaillent à l'étranger. La baisse du niveau de vie dans les zones urbaines a entraîné une importante migration vers les zones rurales.

5. Du fait des destructions provoquées par les hostilités chroniques, des milliers de personnes ont été déplacées et vivent dans des situations très difficiles. Une fraction croissante de la population parvient difficilement à satisfaire ses besoins fondamentaux en nourriture, soins, logement, éducation, etc. Selon une étude récente établie à l'intention du Conseil libanais du développement et de la reconstruction (CDR), organe créé par le Gouvernement libanais en 1977, 100 000 maisons auraient été détruites et 450 000 personnes déplacées.

6. En dépit de ces circonstances, le CDR n'a pas relâché ses efforts en vue d'exécuter le programme prévu dans son budget approuvé en novembre 1984. Les nouvelles dépenses engagées en 1986 se sont élevées au total à 3 milliards ~~197~~ 197 millions de livres libanaises, dont 2 milliards 622 millions devaient provenir de sources internes et 575 millions de dons et de prêts extérieurs.

7. Le secteur de l'éducation est demeuré l'une des priorités du Conseil. Le total des dépenses engagées pour des projets dans ce secteur en 1986 s'est élevé à 187 millions de livres libanaises, l'essentiel des fonds allant à la remise en état de 163 écoles primaires, secondaires et complémentaires, le reste étant consacré à l'achat de matériel pour l'Université du Liban. La remise en état des écoles techniques a été mise en train. Le total des dépenses effectives pour des projets dans le secteur de l'éducation en 1986 s'est élevé à 112 millions de livres libanaises.

8. Le plus gros des nouveaux engagements de dépenses dans le secteur sanitaire (58 millions de livres libanaises) avait trait à une étude détaillée de la situation hospitalière, la quasi-totalité des dépenses effectives (203 millions de livres libanaises) ayant été consacrées au cours de la période examinée au matériel hospitalier faisant l'objet de contrats antérieurs.

9. Dans le secteur de l'eau, l'exécution des projets lancés avant 1986 s'est poursuivie. Des contrats, pour un montant de 119 millions de livres libanaises ont été conclus en cours d'année pour de nouvelles études et des projets concrets touchant toutes les régions du pays, les dépenses effectives étant de 69 millions de livres libanaises pour l'année.

10. Les engagements de dépenses touchant le traitement des déchets se sont établis à 14 millions de livres libanaises pour une étude sur des usines d'incinération des déchets dans diverses régions. Les dépenses effectives dans ce secteur, soit 76 millions de livres libanaises, concernent pour l'essentiel l'usine d'incinération des déchets située dans la banlieue de la capitale ainsi que le dragage d'une rivière.

11. Les dépenses nouvellement engagées dans le secteur des télécommunications se sont élevées à 96,1 millions de livres libanaises et représentaient pour l'essentiel les fonds prévus pour l'acquisition de matériels destinés à une école de télécommunications. Les dépenses effectives pour 1986 se sont établies à 864 millions de livres libanaises et concernaient des projets faisant l'objet de contrats antérieurs.

12. En ce qui concerne la reconstruction et l'amélioration de l'infrastructure des transports, on a continué de consacrer le plus gros des dépenses au programme de réfection des routes et de remise en état des services, programme qui prévoit la réfection de 1 000 kilomètres de routes internationales ou principales, y compris celle des réseaux d'aduction d'eau, d'assainissement, d'électricité et de téléphone. Les dépenses engagées dans ce secteur en 1986 se sont élevées à 1 milliard 716 millions de livres libanaises et correspondent pour une large part aux augmentations de prix touchant des contrats signés avant 1987. Les dépenses effectives pour la même période se sont établies à 2 milliards 86 millions de livres libanaises. L'extension d'un brise-lames dans le port de Beyrouth (230 millions de livres libanaises) est à présent bien avancée. Suite au transfert au CDR, à la fin de 1985, du projet concernant l'aéroport, les engagements de dépenses cumulés à la fin de 1986 pour ce secteur ont été évalués à 1 milliard 957 millions de livres libanaises. Le montant cumulé des dépenses s'est élevé à 700 millions de livres libanaises, dont 533 millions ont été décaissés en 1986.

13. Pour ce qui est de l'administration, un contrat a été conclu en vue de l'établissement d'une étude détaillée sur un centre de tri postal à l'aéroport international de Beyrouth et les projets antérieurs d'informatisation se sont poursuivis. En outre, deux contrats ont été conclus pour des études générales de planification touchant les secteurs de l'éducation et de la santé.

14. Le CDR a poursuivi son assistance au secteur privé par le biais de programmes de crédit. Des prêts d'un montant de 189 millions de livres libanaises ont été approuvés et 128 millions de livres libanaises au total ont été versées dans le cadre de ces programmes au cours de la même année.

15. Trente millions de livres libanaises ont été versées aux familles déplacées dans le cadre des secours d'urgence. Le Conseil a en outre lancé en 1986 un programme d'aide au logement axé sur la remise en état des logements endommagés. A la fin de 1986, les contrats conclus équivalaient à 44 millions de livres libanaises et 13,5 millions de livres libanaises avaient été décaissées pour des travaux de ce type. Le programme s'est poursuivi en 1987.

III. ROLE ET ACTIVITES DU SYSTEME DES NATIONS UNIES

A. Activités de secours d'urgence

16. Le Comité de coordination des Nations Unies à Beyrouth, créé en application de la résolution 33/146 de l'Assemblée générale en date du 20 décembre 1978, a régulièrement tenu des réunions afin d'évaluer les besoins effectifs, de mettre au point une action commune et de suivre l'exécution des activités des organisations qui participent aux opérations de secours d'urgence. Ces réunions ont rassemblé les représentants du Bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour l'aide à la reconstruction et au développement du Liban, des organisations et organismes du système des Nations Unies [Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), Bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour les secours en cas de catastrophe, Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), centre d'information des Nations Unies, Fonds des Nations Unies pour l'enfance (FISE), Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL), Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve en Palestine (ONUST), Programme alimentaire mondial (PAM) et Organisation mondiale de la santé (OMS)], du Gouvernement libanais (Ministère des affaires étrangères, Ministère de la santé, Commission libanaise de secours d'urgence), de donateurs bilatéraux et multilatéraux [gouvernements, USAID et Communauté économique européenne (CEE)], du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) et d'un certain nombre d'organisations non gouvernementales et d'organismes bénévoles locaux.

17. En mai 1987, le Coordonnateur des Nations Unies pour les secours en cas de catastrophe a lancé un appel du Secrétaire général demandant une vingtaine de millions de dollars des Etats-Unis pour venir en aide à près de 250 000 Libanais.

18. Au cours de la période considérée, le Bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour les secours en cas de catastrophe a continué de servir de centre de coordination des secours d'urgence au Liban. Le représentant du Bureau à

Beyrouth était également responsable du Bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour l'aide à la reconstruction et au développement du Liban et Président du Comité de coordination des Nations Unies à Beyrouth.

19. Suite à deux réunions d'information organisées à Genève, en septembre 1986 et mars 1987, à l'intention des représentants de gouvernements, d'organismes des Nations Unies et d'organisations intergouvernementales et non gouvernementales et, grâce à l'accueil fait à l'appel spécial que le Secrétaire général avait lancé en mai 1987 par l'intermédiaire du Bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour les secours en cas de catastrophe, ce dernier organisme a mobilisé 17,5 millions de dollars environ au titre des secours d'urgence entre octobre 1986 et juin 1987. Sur ce montant, 450 000 dollars provenant de la CEE et 200 000 dollars provenant du Programme arabe du golfe pour les organismes de développement des Nations Unies (AGFUND) ont été donnés au Bureau du Coordonnateur, par l'intermédiaire d'organisations non gouvernementales, pour son programme de secours d'urgence.

20. Grâce à une contribution de 12 276 000 dollars du Gouvernement suisse au début d'octobre 1986, le HCR a pu organiser en faveur des personnes déplacées à Wadi Abu-Jmil (Beyrouth) et dans le village de Khiam (Liban-Sud) des services médicaux, des cours d'alphabétisation et des activités créatrices de revenus.

21. A la fin de 1986, suite aux explosions de véhicules piégés, le FISE a dû fournir des articles de layette, du lait et des biberons pour les nourrissons et les enfants dans les deux secteurs de Beyrouth, et ce, pour un total de 18 600 dollars.

22. La FINUL a continué de fournir une assistance humanitaire dans ses zones d'opération afin d'atténuer les effets de situations d'urgence. Ces activités humanitaires ont consisté notamment à distribuer de la nourriture, des médicaments et des couvertures à la population locale, spécialement en hiver, ainsi qu'à fournir une assistance médicale et des transports d'urgence. On trouvera des détails supplémentaires à ce sujet dans le rapport sur la Force intérimaire des Nations Unies au Liban que le Secrétaire général doit présenter à l'Assemblée générale à sa quarante-deuxième session.

23. Dans son rapport annuel à l'Assemblée générale, le Commissaire général de l'UNRWA décrit l'assistance fournie aux réfugiés palestiniens au Liban, et notamment les secours d'urgence qui leur sont prodigués 1/.

24. Le PAM a continué de fournir une assistance importante, touchant plus particulièrement les personnes déplacées au Liban. En 1986 et 1987, 260 000 familles, regroupant environ 1,8 million de personnes, ont ou auront bénéficié des deux opérations de secours d'urgence du PAM, pour un coût de l'ordre de 15 420 250 dollars.

B. Activités de coopération technique

25. Les effectifs des fonctionnaires internationaux ayant dû être maintenus au minimum, il convient de rendre un hommage particulier au personnel local qui a assumé leurs responsabilités et a assuré la poursuite de l'exécution de la plupart des projets.

/...

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

26. Malgré une conjoncture difficile et l'évacuation de ses experts internationaux, la FAO, s'appuyant sur des experts nationaux, a continué d'exécuter les projets suivants dans diverses régions du Liban :

a) Projets relevant du Programme de coopération technique

Quatre projets approuvés antérieurement sont exécutés en 1987 : détermination du taux de résidus de pesticides dans les fruits et légumes, aide au développement de la culture des fruits exotiques, protection des cèdres, et lutte contre la varroasis (maladie des abeilles). Deux projets de coopération technique concernant la construction d'usines de traitement et la lutte contre les parasites du bétail et de la volaille ont dû être remis en raison de la situation. Quatre projets de coopération technique sont actuellement étudiés par les services techniques de la FAO : développement de l'aquiculture; lutte contre la brucellose, remise en état des pêcheries; et irrigation dans les zones montagneuses. Le coût total de ces projets est d'environ 650 000 dollars.

b) Programme conjoint FAO/PNUD

A la fin de décembre 1986, les projets concernant la restructuration du service national d'hydrométrie, la santé du bétail (phase I), la protection des cultures (phase II) et l'amélioration de la culture des olives étaient achevés. En raison de l'évacuation des experts internationaux des directeurs nationaux sont chargés de la phase II du projet santé du bétail, de la phase III du projet protection des cultures, de la prolongation du projet amélioration de la culture des olives et de la création d'un centre de documentation agricole. Le coût total correspondant à la durée entière de ces quatre projets est de 98 000 dollars, dont 457 000 pour l'année 1987. En outre, un projet relatif à la production de semences de céréales et un projet concernant les services consultatifs agricoles sont à l'étude.

c) Projets financés sur un fonds fiduciaire

Le projet relatif à l'assistance technique à la planification du développement rural et agricole, gelé en 1986, a été révisé et est en cours de réactivation. Un projet consistant à livrer aux agriculteurs 6 000 tonnes d'engrais a été exécuté en 1986, tandis qu'un projet d'élevage du bétail et un projet de rééquipement du Ministère de l'agriculture ont dû être gelés en raison de la situation. La procédure d'approbation de la fourniture de matériel de pêche à l'appui du projet pêcheries du programme de coopération technique est entamée. Le coût total de tous ces projets est de l'ordre de 3 564 100 dollars.

d) Projets régionaux

Le Liban bénéficie d'activités entrant dans le cadre de quatre projets régionaux. L'un d'eux, relatif à la production de semences de céréales, est implanté au Liban; les trois autres sont situés à l'étranger et donnent à des boursiers libanais la possibilité de suivre des cours et des séminaires de

formation sur la production des olives (projet achevé en décembre 1986), l'élevage de la volaille et la santé animale. En outre, l'exécution d'un projet conjoint FAO/PNUD concernant l'élimination de la peste bovine est envisagée par le Gouvernement libanais.

Programme des Nations Unies pour le développement

27. Les activités du PNUD exécutées dans le cadre du programme de pays 1986/87 ont continué d'être entravées par la précarité de la situation en matière de sécurité. Sept projets dont les objectifs et l'exécution se sont avérés impraticables ont été interrompus en 1986. Un projet d'UNIFEM a été achevé en 1986. L'exécution des trois projets continue sous une forme modifiée et 12 projets dans la filière ont été identifiés.

28. L'élaboration du troisième programme de pays n'a pu être poursuivie en raison de la situation en matière de sécurité. Le Conseil d'administration du PNUD a donc décidé en février 1987 de continuer ses activités de coopération technique projet par projet, en se concentrant sur les petits projets viables.

29. Les projets du PNUD répondent à divers besoins et visent le perfectionnement des ressources humaines au moyen des activités suivantes : bourses et voyages d'étude multisectoriels, promotion et accroissement de la production des légumes, protection et amélioration du bétail, modernisation des télécommunications, services postaux, aviation civile, formation professionnelle des femmes, modernisation de l'enseignement technique, amélioration de la santé, évaluation des besoins industriels, stockage des données concernant l'agriculture et aide aux services artisanaux par l'intermédiaire des organisations non gouvernementales.

30. Pour le quatrième cycle de programmation (1987-1991), le montant autorisé au titre du chiffre indicatif de planification (CIP) représente l'équivalent de 5 500 000 dollars, compte tenu du transfert du cycle précédent d'une somme estimée à 5 336 000 dollars.

31. Parmi les projets opérationnels du PNUD en 1986/87 figurent des projets relatifs aux domaines suivants : techniques hydrométriques, enseignement technique, culture sous serre (phase II) et formation (services postaux). L'engagement prévisionnel connexe au titre du CIP pour 1986/87 se monte à 533 980 dollars, dont 55 143 sont versés par le Gouvernement libanais.

32. En outre, cinq projets ont été approuvés dans les domaines suivants : santé animale (phase II), création d'un centre de documentation agricole, culture sous serre (phase III), culture des olives et formation aux télécommunications. Les engagements de dépenses au titre du CIP pour ces projets se montent au total à 1 373 500 dollars. On poursuit les efforts visant la construction d'une canalisation; le montant estimatif alloué au titre du CIP représente l'équivalent de 4 461 000 dollars.

Fonds des Nations Unies pour l'enfance

33. Le FISE a continué d'exécuter ses activités de coopération technique et de reconstruction en collaboration étroite avec les autorités libanaises.

34. Un programme élargi d'immunisation (concernant 150 000 enfants) a commencé dans tous les gouvernorats en 1986 et vise l'immunisation de tous les enfants d'ici à 1990. L'appui fourni par le FISE porte sur la fourniture de vaccins, seringues, aiguilles, la production de matériaux d'information, de fiches, de matériel frigorifique : il comprend des prestations en espèces pour l'appui aux projets et des cours d'initiation. Pour la période allant de septembre 1986 à juin 1987, les sommes versées se montaient à 95 200 dollars.

35. En coopération avec le Ministère de l'enseignement, le Ministère de la santé et les organisations non gouvernementales, le FISE met en oeuvre un programme d'éducation sanitaire dans les écoles primaires. De septembre 1986 à juin 1987, l'assistance du FISE a pris la forme de bourses de formation, de trousseaux de premiers secours, de matériel d'enseignement et de fournitures scolaires, d'une valeur estimée à 25 500 dollars.

36. En coopération avec l'OMS, les ministères compétents et l'Université américaine de Beyrouth, un service d'éducation sanitaire a été créé dans le but de mettre au point une source accessible d'informations et de services relatifs à l'éducation sanitaire. L'apport du FISE portait sur les traitements du personnel, le coût des matériaux et fournitures, les frais de voyage et les services de communication et d'appui administratif. Un montant de 70 000 dollars a été versé en décembre 1985 pour couvrir les activités du projet jusqu'à la fin de 1987.

37. En 1985, avec l'appui du FISE, l'Association libanaise de planning familial a lancé le projet GOBI/FF en vue de former du personnel et de fournir des services dans le domaine de l'éducation sanitaire et de la puériculture. De septembre 1986 à juin 1987, le FISE a fourni des vaccins, des moyens audio-visuels et des bourses de formation d'une valeur de 18 000 dollars.

38. Pour développer les services de puériculture au Liban, un projet d'aide aux orphelins au sein de leurs familles a été mis sur pied. De septembre 1984 à juin 1987, ce programme a fourni un appui direct à 800 familles s'occupant d'environ 5 000 enfants, et créé et perfectionné des services et ressources humaines s'appuyant sur la collectivité. De septembre 1986 à juin 1987, l'appui du FISE à ce projet s'est monté à 331 000 dollars.

39. Le FISE a poursuivi l'exécution de nombreux programmes de reconstruction. Dans le cadre de celui qui a été lancé en 1981 sous le parrainage commun du Conseil du développement et de la reconstruction et du FISE, 46 projets sanitaires, 227 projets hydrauliques, 233 projets didactiques et 36 projets d'auto-assistance communautaire avaient été achevés en juin 1987. Dix projets hydrauliques d'un coût total estimatif de 7 571 300 livres libanaises et deux projets didactiques d'un coût total de l'ordre de 1 153 700 livres libanaises sont en cours d'exécution.

40. Quarante-vingt-dix pour cent des activités exécutées au titre du programme de reconstruction du Liban (34,3 millions de dollars) financées grâce à l'appel lancé en 1982 par le FISE ont été achevées. En juin 1987, 80 projets sanitaires, 190 projets hydrauliques, 96 projets didactiques, trois projets de formation, 60 projets hydrauliques et 10 projets fondés sur l'effort collectif avaient été achevés pour un coût estimatif total de 22 556 557 dollars. D'autres projets vont être mis en oeuvre, à savoir 60 projets hydrauliques et quatre projets sanitaires d'un coût estimatif total de 3 958 573 dollars et quatre projets sanitaires d'un

coût estimatif total de 303 954 dollars. En outre, une somme de 3 210 000 dollars a été allouée à des travaux urgents d'assainissement et hydrauliques, notamment au transport d'eau vers les centres de personnes déplacées, à la réparation de petites conduites d'eau desservant des centres de personnes déplacées, à la réparation et au remplacement de petits générateurs et de petites pompes de surpression ainsi qu'au nettoyage et à la désinfection des abris.

41. Pour 1986-1987, le plan de travail "X" élaboré en 1986 comprenait des projets de remise en état de 10 réseaux de distribution d'eau dans tout le Liban. Le montant total des fonds affectés à ce plan de travail comprenant 114 projets représentait 5,6 millions de dollars et provenait des dons suivants : Etats-Unis, 4 millions de dollars; Canada, 729 827 dollars des Etats-Unis; Australie, 897 200 dollars des Etats-Unis. Au coût total de 3 410 851 dollars, 107 projets ont été achevés; 60 projets sont en cours d'exécution pour un total estimé à 1 987 120 dollars. En raison de la dévaluation de la livre libanaise par rapport au dollar des Etats-Unis, les 114 projets composant à l'origine ce plan de travail pourraient être portés à 173. Les 59 projets supplémentaires pourraient ainsi être exécutés dans le cadre du plan de travail, mais sans aucune modification du budget.

42. En coopération avec les divers services des eaux, le FISE a établi un nouveau plan de travail "Y" approuvé par le Ministère des eaux et de l'électricité pour la réparation des réseaux de distribution d'eau dans tout le pays au coût total de 7 millions de dollars. L'Agency for International Development des Etats-Unis (USAID) a promis de verser une contribution de 1,4 million de dollars au titre de projets identifiés et prêts à être exécutés.

Programme alimentaire mondial

43. Au cours de la période 1986-1987, les trois projets suivants du Programme alimentaire mondial ont été opérationnels : un programme d'alimentation des enfants et des jeunes dans les écoles et de groupes vulnérables dans les centres de santé maternelle et infantile, dont l'objet est de réduire la malnutrition des enfants et des jeunes d'âge préscolaire (contribution du PAM : 28 676 049 dollars); un projet de développement intégré de régions montagneuses libanaises visant à améliorer la situation économique et sociale de la population rurale par la construction de murs de butée, de retenues en terre et en béton ainsi que de routes d'accès (contribution du PAM : 18 523 200 dollars); enfin, un projet de revalorisation de la sériciculture au Liban orienté vers la remise en état et la relance de la soierie, industrie traditionnelle disparue depuis longtemps, grâce à l'amélioration de l'élevage des vers à soie (contribution du PAM : 1 480 000 dollars).

Organisation mondiale de la santé

44. Le montant de l'assistance de l'OMS au Liban au titre de son budget ordinaire approuvée pour 1986-1987 était de 1 238 300 dollars. Cette assistance était axée sur les domaines suivants : formation de personnel infirmier et médico-sanitaire, fourniture de matériel aux services de statistique médicale, de laboratoire et dentaires, renforcement des services épidémiologiques, formation et octroi de bourses dans le domaine des services de rééducation et de soins de santé primaire, enfin, mise en oeuvre d'un programme élargi de vaccination. En outre, l'OMS a octroyé une assistance d'urgence au Liban sous forme de médicaments évaluée à 40 300 dollars.

IV. CONCLUSION

45. Malgré la précarité de la situation en matière de sécurité, les organismes des Nations Unies ont continué dans la mesure du possible de venir en aide au Liban. Toutefois, comme on l'a mentionné plus haut, la situation économique globale a continué de se détériorer et le pays souffre d'une inflation galopante et d'une dépréciation continue de sa monnaie. L'hiver prochain pourrait être particulièrement rude pour des milliers de familles déplacées qui ne peuvent pas se nourrir et se loger convenablement.

46. Eu égard à la situation décrite plus haut, le Secrétaire général envisage de dépêcher au Liban une mission interinstitutions de haut niveau pour réévaluer ses besoins en aide d'urgence. L'Organisation des Nations Unies continuera l'action qu'elle mène pour mobiliser dans toute la mesure possible le maximum d'assistance en vue d'aider le Gouvernement libanais dans son programme de reconstruction et de développement. Il est crucial à cet égard que les pays donateurs maintiennent et augmentent leurs contributions si indispensables.

Note

1/ Documents officiels de l'Assemblée générale, quarante et unième session, Supplément No 13 (A/41/13 et Add.1).
